

Burundi : « La République En Marche » ... à pied

RFI, 27/02/2022 Burundi : Les taxis-motos et tuk-tuk interdits dans Bujumbura à partir du 11 mars Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, le général Gervais Ndirakobuca (photo), vient d'interdire les quelque 20 000 conducteurs de taxis-motos, taxis-vélos et taxis-tricycles ou tuk-tuk dans pratiquement toute la capitale économique du pays. Selon lui, ils seraient responsables de la majorité des accidents de la circulation. Une mesure qui doit entrer en vigueur à partir du 11 mars 2022.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

Rien à faire, le tout-puissant ministre burundais de l'Intérieur et de la Sécurité publique, le général Gervais Ndirakobuca est resté inflexible, malgré ces demandes répétées de faire marche arrière. Il a donné aux responsables administratifs de Bujumbura jusqu'au 10 mars pour sensibiliser leurs administrés. « À partir du 11 mars, nous ne voulons plus voir aucun de ces engins dans la zone interdite », déclare Gervais Ndirakobuca. Même les entreprises privées sont concernées. Vous ne pourrez plus dire : « je travaille une entreprise des télécoms ou je suis journaliste ». Non ! Il n'y a aucune exception, c'est la marque d'un gouvernement qui se comporte comme un parent à la dure. À Bujumbura, les gens consternés, la colère gronde. Mais pour le moment, personne n'ose lever la voix même si tout le monde se rend compte que cette décision aura un coût socio-économique énorme pour les quelque 20 000 conducteurs de taxis-vélos, taxis-motos et tuk-tuk de Bujumbura, ainsi que les dizaines de milliers d'utilisateurs quotidiens. Ils étaient interdits jusqu'à présent dans le seul centre-ville de Bujumbura. Celestin Nsanvyimana est l'un des principaux leaders syndicaux du Burundi : « Il y a un risque qu'ils soient réduits au chômage, alors qu'ils faisaient vivre des milliers de personnes. Sans oublier les populations pauvres qui utilisent ces moyens de transport et qui n'ont pas la possibilité de se déplacer dans des taxis-voiture ou des bus. » Les organisations syndicales et autres associations œuvrant dans le secteur ont décidé depuis hier de saisir le Premier ministre burundais, le général Alain-Guillaume Bunyoni, pour qu'il suspende cette mesure en attendant l'ouverture d'un dialogue entre toutes les parties.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});